



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ABUS DE DROIT. UNE SOCIÉTÉ PRISE EN OTAGE PAR SON ADMINISTRATEUR – COMMENTAIRE DES ARRÊTS 4A_507/2014 ET 4D_73/2014 DU 15 AVRIL 2015

AUTEUR:

Sébastien Bettschart

PUBLICATION:

Gesellschafts- und Kapitalmarktrecht (GesKR)

DATE DE PUBLICATION:

2015

PAGE:

p. 429